

NÉCROLOGIE

Jacques Brejon de Lavergnée

Jacques Brejon de Lavergnée est né le 11 mai 1911 à Saintes dans une famille déjà vouée au droit puisque son père exerçait la profession d'avocat. Après la licence obtenue à l'âge de dix-neuf ans, il soutient son doctorat en 1937. Sa thèse, aussitôt publiée dans la prestigieuse collection du Recueil Sirey, était consacrée au juriste André Tiraqueau (1488-1558). Ce personnage, qualifié par Théodore de Bèze de « Varron de son siècle » à cause de son savoir encyclopédique, juge à Fontenay-le-Comte où il connut Rabelais, fut nommé en 1541 au Parlement de Paris où il fut lié à Michel de l'Hospital. Il laissa une œuvre considérable, partagée entre la fidélité aux traditions et une attirance certaine pour l'humanisme naissant. Jacques Brejon a retracé la vie et l'œuvre d'André Tiraqueau d'une manière attachante qu'expliquent sans doute les affinités entre l'auteur et son modèle. Comme lui, ainsi qu'il écrit déjà dans son introduction, il fut « un homme de mesure qui recherchait la conciliation ». Tous deux avaient la même conception du droit : « le droit suit la vie : c'est-à-dire qu'il nous apprend à connaître une époque, un milieu social ; il est un des reflets de la société, à un moment donné ; il est fait aussi des apports du passé et il prépare l'évolution de l'avenir ».

Chargé de cours en 1938 à la Faculté de droit de Rennes, Jacques Brejon y est nommé professeur agrégé en 1941 pour y enseigner le droit romain, puis, tout naturellement, il reçoit la direction de la section d'histoire du droit, spécialité qui lui convient parfaitement, direction qu'il conserve jusqu'à sa retraite en 1979. Tout en formant des générations d'étudiants auxquels il se dévoue sans compter, il rédige de nombreux travaux. Les uns concernent le droit romain. Quelques-uns ont trait au Poitou ou à sa Saintonge natale. La plupart, et de plus en plus, sont consacrés à l'histoire de la Bretagne, surtout après qu'il a succédé au doyen Durtelle de Saint-Sauveur dans le cours d'institutions et de coutumes bretonnes. Il porte de l'intérêt à toutes les périodes de l'histoire de notre province, depuis le royaume de Bretagne à l'époque carolingienne jusqu'aux procès de La Mennais au XIX^e siècle. C'est sans doute pourquoi il prend à cœur la réédition du grand ouvrage de Marcel Planiol, *Histoire*

des institutions de la Bretagne, dont il publie les cinq volumes de 1981 à 1984. Son secteur favori demeure toutefois la fin du Moyen Age et les débuts des Temps modernes qui lui donnent notamment matière à quatre études qui furent publiées en 1966, 1978, 1982 et 1983 dans les présents *Mémoires*. Après avoir présidé la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne de 1965 à 1975, il préside la Fédération des Sociétés savantes de Bretagne de 1975 à 1986. Toutes ces activités lui valent les grades de chevalier de la Légion d'honneur, d'officier de l'ordre national du Mérite et de commandeur des Palmes académiques.

Venu d'autres horizons, je n'ai connu Jacques Brejon que comme président de la Fédération sur les destinées de laquelle il veillait avec discrétion et humour. Connu de tous, attentif à tous, secondé sans cesse par le charme souriant de Mme Brejon, il participait activement à tous les congrès, silhouette fragile et penchée comme s'il voulait se rapprocher davantage de ses interlocuteurs. Rares étaient ceux qui savaient que, soucieux de vivre sa foi en action, il avait aussi beaucoup donné de lui-même à sa fonction de visiteur des prisons. Après avoir « mené le bon combat », comme le recommande saint Paul, Jacques Brejon de Lavergnée s'est éteint le 19 février 1993 et a été inhumé au Minihic-sur-Rance.

André CHÉDEVILLE